



Selnet Fischer AARPI a été fondée le 1er janvier 2005. Son projet est d'offrir à sa clientèle un service alliant professionnalisme à personnalisation, expertise à disponibilité. L'activité du cabinet se déploie autour des pôles suivants :

- >| Banque & assurance
- >| Bâtiment & travaux publics
- >| Etat & collectivités publiques
- >| Industrie aéronautique
- >| Industrie du tourisme & des loisirs
- >| Industrie pharmaceutique
- >| Promotion immobilière
- >| Télécoms & nouvelles technologies



>| Selnet Fischer AARPI entretient des rapports privilégiés avec les cabinets Duane Morris (Etats-Unis), Browne Jacobson (Royaume-Uni), et Lawell (Belgique).

>| Selnet Fischer AARPI entretient également des liens privilégiés avec le cabinet français Bettinger & Associés pour le traitement de dossiers de droit public.

>| Enfin, le cabinet est membre d'un groupement d'entreprises rassemblant avocats, commissaires aux comptes, auditeurs, ingénieurs financiers et bureaux d'études techniques dont la vocation est de répondre à des appels d'offres juridiques, financiers et techniques lancés par des collectivités publiques françaises, européennes et étrangères.



Les prestations proposées par le cabinet sont concentrées autour des spécialités suivantes :

- >| Concurrence & distribution
- >| Contentieux & arbitrage
- >| Contentieux pénal
- >| Contrats & obligations
- >| Droit public des affaires
- >| Fiscalité
- >| Private equity
- >| Urbanisme, aménagement & construction